

Près d'un million de téléphones appartiennent aux compagnies suivantes: *edmonton telephones*, Northern Telephone Ltd., Okanagan Telephone Co., Ontario Northland Communications, Québec-Téléphone, Télébec Ltée et les Télécommunications du Canadien National. Les quelque 300 autres compagnies possèdent des nombres très divers d'abonnés, et quelques unes des plus petites n'en comptent même qu'une douzaine. Bon nombre de ces compagnies de moindre envergure font partie de l'Association indépendante du téléphone du Canada (AITC) qui est résolue à maintenir son indépendance tout en fournissant le meilleur service possible.

La nature des titres de propriété et la réglementation des sociétés exploitantes de télécommunications varient au Canada. La majorité des principaux réseaux téléphoniques du Canada appartiennent à des compagnies par actions comme Bell Canada, la British Columbia Telephone Co., Québec-Téléphone, la Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd. et la New Brunswick Telephone Co. Ltd., qui en assurent l'exploitation. L'Island Telephone Co. Ltd., la Newfoundland Telephone Co. Ltd., la Northern Telephone Ltd. et Télébec Ltée sont des filiales de sociétés par actions.

D'autres réseaux téléphoniques appartiennent aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Les Télécommunications du Canadien National, société fédérale de la Couronne, assurent des liaisons téléphoniques dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, une partie de Terre-Neuve et dans le nord de la Colombie-Britannique. L'Alberta Government Telephones, le Manitoba Telephone System et la Saskatchewan Telecommunications sont des sociétés d'appartenance provinciale. L'Ontario Northland Communications, division de l'Ontario Northland Transportation Commission, qui est une société d'appartenance provinciale, fournit des services de téléphone et de télégraphe dans le nord-est de l'Ontario. Le réseau de téléphone d'Edmonton est le plus important réseau municipal du Canada.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglemente les principaux réseaux appartenant à des actionnaires et constitués aux termes de la législation fédérale, qui sont Bell Canada, la British Columbia Telephone Co. et les Télécommunications CN-CP. Les autres réseaux appartenant à des actionnaires relèvent d'organismes provinciaux.

Statistique du téléphone. Les tableaux 16.1 - 16.5 présentent un résumé des données relatives à l'utilisation des téléphones au Canada, y compris le nombre de réseaux, le nombre de téléphones et d'appels locaux et interurbains, ainsi que les recettes et les répartitions provinciales.

Communications écrites

16.2.2

Services publics de télégraphes. Les Télécommunications CN-CP, entreprise conjointe des divisions de télécommunications des sociétés ferroviaires Canadien National et Canadien Pacifique, exploitent les services publics de télégraphes du Canada. Ces services sont disponibles dans chaque province et territoire du pays. Les messages peuvent être envoyés ou reçus dans toutes les régions et dans le monde entier grâce aux installations de transmission par câble sous-marin et par satellite de Téléglobe Canada.

Depuis 1956, le volume des messages télégraphiques a diminué progressivement, alors que l'utilisation du Télec et du service de téléimprimeur à commutation (TWX) s'est accrue dans des proportions correspondantes. Le service télégraphique continue toutefois à répondre aux besoins des personnes désirant envoyer des messages relatifs à des activités sociales et des usagers qui ne sont abonnés ni au Télec ni au TWX. A certains endroits, les bureaux locaux des télégraphes ont été fermés à cause d'une réduction du volume des affaires et remplacés par un service téléphonique gratuit au bureau régional de télégraphe le plus proche.

Contrairement aux citoyens d'autres pays, la majorité des Canadiens dictent en général leurs messages aux bureaux des télégraphes par téléphone ou par télex. Peu de personnes se rendent sur place pour rédiger leur télégramme.

Les nouvelles techniques d'information ont déjà atteint le service télégraphique. Dès qu'un message est dicté, il est enregistré directement dans un mini-ordinateur à l'aide d'un clavier et d'un dispositif de visualisation. Le mini-ordinateur est utilisé pour préparer